

Table des tribus indiennes des Etats-Unis et du Canada, classées par familles linguistiques, avec leur effectif et leur localisation

Jean PICTET

INTRODUCTION

Qui est un Indien ?

Il n'est pas aisé de dresser un tableau complet des tribus indiennes avec leur effectif, car il a toujours régné, dans les deux pays concernés, bien des incertitudes, en l'absence d'un système adéquat de recensement et de critères permettant de fixer clairement qui est un Indien¹.

Aux *Etats-Unis*, la question dépend en première ligne des autorités fédérales, mais aussi des Etats de l'Union et des tribus elles-mêmes, chacune des instances compétentes tenant ses propres registres. Ces documents ne sont d'ailleurs pas exempts d'erreurs. Ainsi, lorsque la « Dawes Commission » établit, en 1893-1903, la liste des personnes appartenant aux Cinq Nations Civilisées (Cherokee, Choctaw, Creek, Chickasaw et Séminole), en vue de l'attribution des terres lors du morcellement des réserves de l'Oklahoma, elle reçut 300 000 demandes d'inscription ! Elle n'en retint que 100 000, mais ce dernier chiffre était encore surévalué et comprenait des Blancs et des Noirs affranchis que les tribus avaient elles-mêmes écartés, en sorte que le nombre réel de ces Indiens était de l'ordre de 65 000. A l'opposé, on avait tenu pour sang-mêlé les Indiens issus de parents de tribus différentes ! Un autre exemple, en sens contraire : dans les Etats du Sud, pour les mariages entre Indiens et Mexicains, on a compté ces derniers comme Blancs, alors qu'ils sont le plus souvent d'origine indienne. De même, des Peaux-Rouges ont été inscrits comme Blancs simplement parce qu'ils portaient des noms à consonance espagnole.

Sur le plan fédéral, on distingue trois catégories d'autochtones :

- a) *les Indiens reconnus*, qui sont membres d'une tribu reconnue en vertu d'un traité, qui habitent une réserve, ou qui ont au moins un quart de sang indien ;²
- b) *les Indiens non reconnus* et non identifiés comme tels, appartenant à une communauté non reconnue comme tribu ou dont la réserve est « terminée », c'est-à-dire dissoute ;
- c) *les Indiens urbains*, qui se sont émancipés et n'ont plus de lien avec une réserve.

¹ Les Inuits (ou Eskimos) ne sont pas inclus dans la présente étude.

² Par « sang », il faut naturellement entendre le patrimoine génétique héréditaire.

Sur le plan des Etats de l'Union, certains ne tiennent pas compte des ethnies dans leurs statistiques. En outre, leur pratique est loin d'être uniforme. Ainsi, parmi ceux qui comptent le plus de Peaux-Rouges, trois Etats se réfèrent aux déclarations des intéressés, quatre à la décision de leur tribu, cinq à la condition de résider sur une réserve et un au fait qu'ils ont au moins un quart de sang.

Quant aux normes des tribus, on ne trouve pas plus d'unité. Certaines demandent un quart de sang au minimum, d'autres d'être au moins demi-sang, d'autres d'avoir un quart et même un huitième de sang, sans compter que des communautés ne sont plus considérées comme tribus et n'ont plus de Conseil tribal. Des communautés indigènes considèrent comme Indiens les Blancs qui ont épousé une Indienne (squaw-men) alors que d'autres les excluent. Aux yeux de la loi, un Blanc adopté par une tribu n'est pas tenu pour Indien. On le voit donc, un sang-mêlé peut être Indien ici et Blanc ailleurs. De même, le mariage seul ne suffit pas à conférer le statut indien.

Parmi les Indiens non reconnus figurent les membres des tribus dissoutes en vertu des « Termination Acts » des années 1950 et suivantes, résultat de la politique d'acculturation qui n'est, sur le plan ethnique, que la suite, en apparence légitime, de la politique passée de conquête et d'élimination physique. Les Indiens sont progressivement « libérés » de la tutelle gouvernementale, perdent tout droit à l'assistance qui leur était assurée en tant que tels, tandis que les réserves sont abolies, les terres partiellement distribuées aux Indiens, et « récupérées » pour le reste par l'Etat. De ces indigènes émancipés on fait des individus stéréotypés, censés se suffire à eux-mêmes, qui se dirigeront vers les villes – souvent des bidonvilles – où ils ne tarderont pas à disparaître dans le grand « melting pot » américain. De 1954 à 1960, 61 tribus ou bandes virent ainsi leurs droits éteints, ce qui eut pour elles des conséquences catastrophiques. Pour ne citer qu'un seul exemple : les Menominees, que l'exploitation de leurs belles forêts avait rendus prospères, devinrent en quelques années des nécessiteux à la charge du Wisconsin. Finalement, le Congrès américain fit marche arrière et restaura la tribu dans ses droits. On a procédé de même en faveur d'autres communautés qui avaient été traitées de cette façon.

Aujourd'hui, on reconnaît aux Etats-Unis la nécessité d'organiser le recensement et l'enregistre-

ment des indigènes sur des bases plus rationnelles, et des études sont menées à cet effet. D'ores et déjà, quelques principes semblent devoir s'imposer : d'abord confirmer le droit des tribus de décider quels sont leurs membres, une vérité incontestable que la Cour Suprême a reconnue en 1977 ; ensuite accorder le statut d'Indiens à ceux qui le souhaitent et qui sont au moins quart-de-sang. Mais on est encore loin d'arriver à une solution générale et définitive.

Au Canada c'est l'« Indian Act » de 1876 qui régit le sort des autochtones. Animée de bonnes intentions et contenant nombre d'éléments favorables aux intéressés, cette loi a eu cependant de fâcheuses conséquences, car elle restreint trop fortement la liberté des indigènes et les place entièrement sous tutelle. Elle a fait l'objet de plusieurs révisions, notamment en 1951, mais cela n'a pas changé le fond du problème.

Dans ce pays, les Peaux-Rouges sont divisés en trois catégories :

a) *les Indiens enregistrés* auprès du Ministère fédéral des Affaires indiennes, c'est-à-dire qui appartiennent à une bande par filiation paternelle ou qui sont autorisés à exploiter les terres réservées. Il est

à noter que si une femme blanche (ou noire ou jaune) épouse un Indien enregistré, elle acquiert le statut d'Indienne. En revanche, si une Indienne enregistrée épouse un Blanc, ou même un Indien non enregistré ou un métis, elle perd son statut d'Indienne³. Ce système, qui peut s'expliquer sur le plan administratif, est une aberration sur le plan ethnique et concourt à l'extinction de la minorité indigène. De plus, il ne résoud pas tous les cas : ainsi une femme indienne enceinte d'un Blanc hors mariage, chassée de sa tribu, ne sait que devenir et son enfant sera sans statut. Aussi la loi a-t-elle été critiquée comme contraire aux Droits de l'Homme.

L'autorité canadienne relève elle-même que « les personnes qui ont le statut d'Indiens ne constituent qu'une partie de la population autochtone, et pas nécessairement celle qui est de la plus pure extraction indienne ». On peut penser, en effet, que la moitié des Indiens enregistrés sont des métis ;

b) *les Indiens non enregistrés*, qui ont été émancipés et ont renoncé à leur statut indien, ayant quitté leur réserve, ou bien qui ont perdu leur statut par la faute de leurs parents, qui ont omis de les faire inscrire. Ce sont alors les autorités provinciales qui ont à veiller à leurs besoins. Les critères pour les identifier ne sont pas fixés par la loi, mais on se fonde sur le pourcentage de sang, l'acceptation par une communauté indienne et le fait de se conformer à un mode de vie traditionnel ;

c) *les métis*, à savoir les descendants des personnes considérées comme métis lors de l'indé-

³ De 1965 à 1978, il y a eu en moyenne, chaque année, au Canada, 510 mariages d'Indiennes avec des Blancs et 448 mariages d'Indiens avec des Blanches. Aux dernières nouvelles, la loi aurait été modifiée sur ce point.



pendance du Canada, en 1867, et qui sont relativement peu nombreux. Ils n'ont jamais possédé le statut indien et dépendent des provinces.

Combien y a-t-il d'Indiens ?

Vu ce qui précède, personne ne peut dire avec certitude combien il y a de Peaux-Rouges aujourd'hui. En dépit de la recherche approfondie à laquelle la présente étude a donné lieu, ses résultats demeurent approximatifs, d'autant que toute classification de ce genre a quelque chose d'arbitraire.

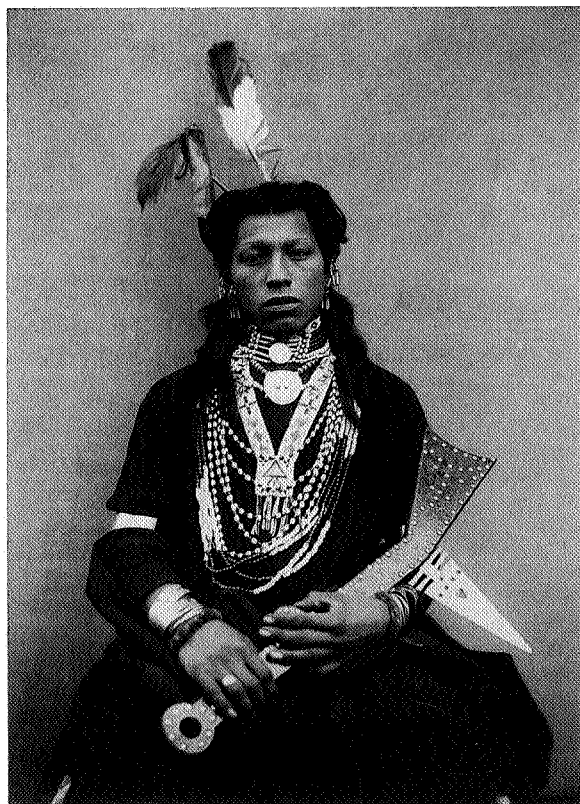
Mais nous nous demanderons tout d'abord ce qu'il en était à l'origine sur le plan démographique. Les premiers arrivants européens ne connaissaient que la lisière d'un vaste continent inexploré, lourd d'inconnu et de mystère. Leur imagination le peupla de millions d'êtres humains. Cette fable se confirma aux récits entachés d'exagération des voyageurs, agents ou missionnaires, trompés par l'immensité des territoires qu'occupaient les moindres tribus, par la grande mobilité de celles-ci et par le nom même de nations qu'elles s'octroyaient. Comment ces pionniers auraient-ils pu croire que les Iroquois ou les Comanches, qui avaient arrêté leur avance pour deux siècles, ne pouvaient aligner que 3000 ou 4000 guerriers au faite de leur puissance ?⁴

En outre, on a mis longtemps à se rendre compte de l'énorme superficie de territoire nécessaire à l'alimentation de l'homme par la chasse, soit 30 km² pour un indigène.

Avec les temps modernes, ayant pénétré tout le pays, les colons constatèrent avec stupeur le nombre infime de ces « sauvages » si redoutés. Ils se persuadèrent alors de l'ampleur effrayante de leur déclin. Il est vrai que, sous leurs yeux, d'illustres tribus décimées par les épidémies, la guerre et les déportations, s'étaient effacées de la surface terrestre et qu'à chaque recensement le nombre total s'amenuisait. Enfin, il y avait des gens qu'un sordide intérêt poussait à proclamer « l'extinction fatale » des Indiens sous le choc de la civilisation, afin de s'emparer de leurs terres.

Les savants de notre siècle sont arrivés à la conclusion que le nombre des Peaux-Rouges, à l'époque de la découverte, se montait tout au plus à un million d'âmes pour le territoire actuel des Etats-Unis et du Canada. La région la plus peuplée était la Californie, la moins peuplée celle des grandes Plaines. On arrive à ce chiffre en totalisant les plus anciennes évaluations dignes de foi que l'on possède pour toutes les tribus, et l'on tient compte aussi du nombre d'êtres humains qu'une région peut nourrir en fonction du mode de vie de ses habitants.

Tout récemment, certains auteurs, ayant procédé par extrapolation, prétendent que la population autochtone des Etats-Unis et du Canada aurait dépassé dix millions avant l'arrivée des Blancs. Cette assertion nous laisse sceptique et nous ne la retiendrons pas, du moins tant que des preuves formelles n'auront pas été apportées.



Le nombre initial d'un million a décru sous l'impact de la colonisation. Il a atteint son minimum, soit 350 000 environ pour les deux pays, à la toute fin du XIX^e siècle. Puis la marche ascendante a repris, sur un rythme qui ne cesse de s'accélérer, surtout, à vrai dire, en raison d'un métissage galopant. Aux Etats-Unis, le taux d'augmentation des autochtones est de 32 pour mille, alors qu'il n'est que de 17 pour mille en ce qui concerne la population totale.

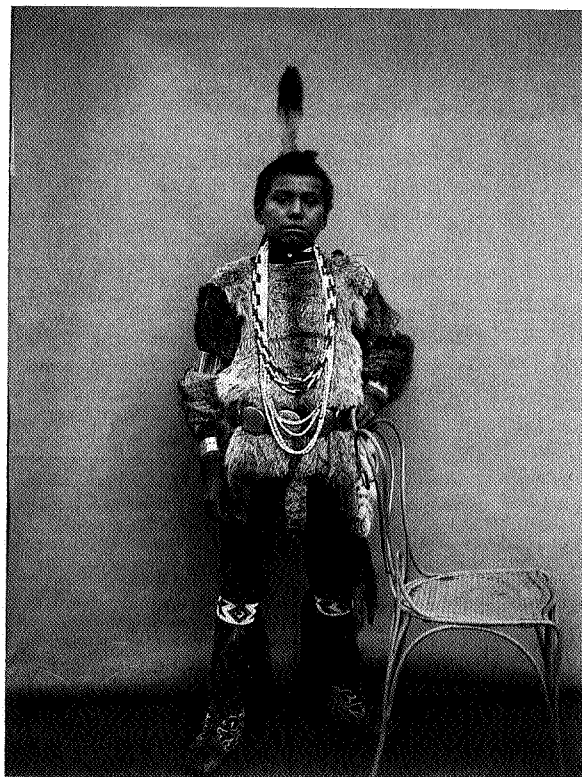
L'évaluation globale, telle qu'elle résulte de la Table des tribus ci-après, arrêtée en 1970-1975⁵, se monte à quelque 800 000 âmes (550 000 aux Etats-Unis et 250 000 au Canada). Sur ce total, on peut penser qu'environ la moitié des individus recensés sont de pure souche ou du moins à prédominance indienne, alors que l'autre moitié est faite d'individus métissés, le plus souvent dans de très fortes proportions.

Aux Etats-Unis, on considère comme Indiens de pure ascendance (*full-blood*) les personnes ayant au moins sept huitièmes de sang indigène, dans la mesure où l'on connaît le pourcentage exact. Les lois de l'hérédité confirment le bien-fondé de ce critère. Dans de tels cas, il est possible que l'ancêtre blanc ne contribue plus pour un seul gène à leur patrimoine génétique.

Ne sont pas comprises dans les chiffres ci-dessus des centaines de milliers de personnes au sang indien très dilué qui, selon toute vraisemblance,

⁴ A la fin du siècle dernier, le Grand Larousse attribuait aux Comanches 40 000 guerriers !

⁵ Dans quelques cas, lorsqu'il s'agit de sous-tribus ou bandes pour lesquelles l'autorité ne fournit plus de données précises, les chiffres remontent à 1910 et n'ont donc qu'une valeur relative.



s'amalgameront à la population blanche en une ou deux générations. Ainsi, déjà, plusieurs millions d'Américains ont quelques gouttes de sang indien dans les veines – ce dont en général ils sont fiers – mais dont il n'est guère resté de traces visibles.

De nos jours, les statistiques font état de 800 000 Peaux-Rouges aux Etats-Unis et de 300 000 au Canada, mais sans préciser le pourcentage de sang. Ainsi, on nous annonce – ce qui surprend – que la population indienne de la Californie est de 150 000 âmes (alors qu'elle était de 24 000 en 1946), dont la moitié est formée d'Indiens provenant d'autres Etats de l'Union et résidant dans les zones urbaines. Faut-il admettre aussi que l'on a « découvert » des Indiens californiens qui n'étaient pas reconnus comme tels auparavant ?

Mais les milieux militant pour la défense des Indiens affirment que les Peaux-Rouges sont en réalité 1 500 000 aux Etats-Unis et 500 000 au Canada – ce qui est plus surprenant encore. Semblable évaluation doit couvrir un nombre considérable d'« Indiens de cœur », qui ne le sont plus génétiquement.

Vu les incertitudes qui règnent et le manque de précisions suffisantes, notamment quant à l'effectif des diverses tribus, nous en sommes resté aux données de 1970-1975 pour établir le Tableau qui va suivre.

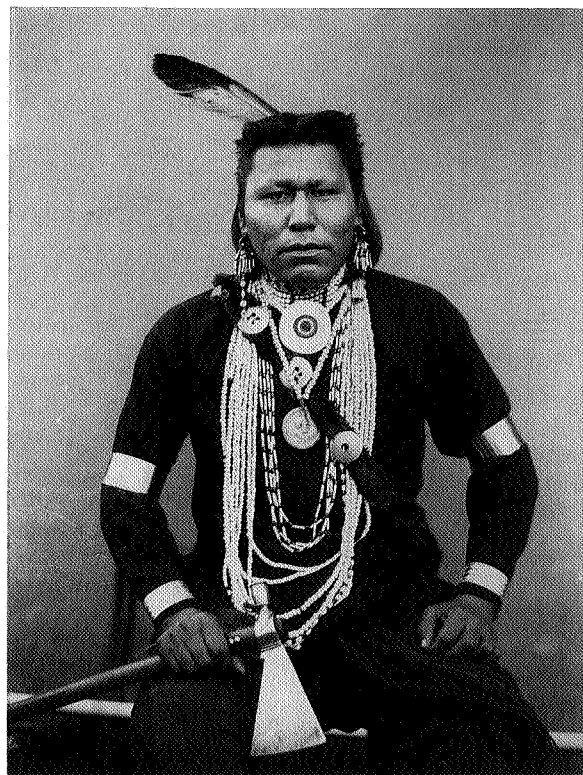
Le problème du métissage

Un Président d'Israël, M. Ben Gourion, avait déclaré que les mariages mixtes représentaient, pour le peuple juif, une menace plus grave que les persécutions dont il a été victime. On pourrait en dire autant des Peaux-Rouges, quoiqu'ils n'en soient

pas tous conscients. Le phénomène du métissage constitue, pour leur existence, un péril plus mortel que les fusils d'antan, sans oublier d'autres fléaux comme la stérilisation, plus ou moins consentie, de nombreuses femmes indiennes et le placement d'enfants indigènes dans des familles blanches, mesures présentées comme prises dans le cadre de la lutte contre le paupérisme.

Dire cela n'est pas sacrifier au racisme. Il faut regarder froidement les choses. Le métissage pose un problème majeur dans les régions où deux races différentes vivent en symbiose, alors que l'une est largement dominante. L'ethnie minoritaire, surtout lorsqu'elle est fragmentée, comme c'est le cas en Amérique du Nord, sera fatalement menacée de dissolution. Ici, les communautés les plus faibles n'auront bientôt plus d'indien que le nom – et encore ! – pour se fondre, à plus ou moins longue échéance, dans la population ambiante. Or toute culture, même modeste, a un caractère unique et enrichit le monde. Son extinction est une perte irréparable.

Ici, un bref retour en arrière s'impose. Des historiens nous disent que, dès le début de l'ère coloniale, se sont nouées des unions interraciales. Ainsi, d'illustres chefs furent des sang-mêlé. Les femmes blanches étaient rares sur la « Frontière », et la squaw avait la réputation d'être une bonne compagne. De leur côté, les Peaux-Rouges, qui ne manifestaient pas de préjugés raciaux, adoptaient parfois des étrangers ou des captifs. Plus tard, dans l'Ouest, les *squaw-men* – c'est-à-dire les Blancs vivant maritalement avec des Indiennes – avaient la faculté de résider sur les réserves, ce qui favorisait une telle pratique. Quelques Etats de l'Union interdisaient les mariages avec les « gens de couleur ».



Aussi, dans les restes des tribus de la côte atlantique, trouve-t-on beaucoup de métis d'Indiens et de Noirs, rapprochés par la discrimination raciale.

L'ancienneté du métissage a conduit des auteurs à dire qu'il n'y a plus de Peaux-Rouges de pure souche. C'est oublier qu'au sein d'une communauté compacte, lorsque le mélange de sang est occasionnel et ne se renouvelle pas, le patrimoine génétique hétérogène diminue de moitié à chaque génération, pour disparaître assez rapidement. Ainsi l'ethnie dominante se reconstitue. Ces unions mixtes du passé n'ont donc pas l'importance que certains leur donnent, du moins tant qu'elles sont restées exceptionnelles.

En revanche, le phénomène du métissage a produit tous ses effets avec le peuplement rapide des États-Unis au XIX^e siècle.

Par malheur, en raison des bouleversements de la conquête, beaucoup de tribus furent démembrées et leurs portions déplacées en des lieux fort éloignés les uns des autres. On le verra en examinant les tables qui suivent.

Notons en passant que si l'on avait eu le respect des peuples indiens et le souci de préserver leur identité et d'assurer leur survie, on les aurait groupés de façon compacte et par affinités linguistiques, sur des territoires d'une étendue suffisante et réellement intangibles. Mais on ne refait pas l'histoire.

Ces tribus dispersées furent donc particulièrement exposées au métissage, ne serait-ce que pour échapper à la consanguinité. Et que dire lorsque de grandes réserves furent morcelées – chaque chef de famille devenant propriétaire d'un lopin – et transformées bientôt en un habit d'Arlequin, aux losanges blancs et rouges, par les aléas de l'hérédité

Source photos: «Sioux» photographiés par le prince R. Bonaparte au Jardin d'Acclimatation, Paris, 1888.

té et des affaires! Dans ces régions, dont l'Oklahoma offre le meilleur exemple, les mariages mixtes se sont multipliés.

C'est en 1910 que, pour la première fois, le Gouvernement américain a fait dénombrer les sang-mêlé d'une manière relativement systématique et précise, dans le cadre du grand recensement effectué à cette époque. Ils constituaient alors *grosso modo* le 40 % de la population indienne, soit 100 000 sur 265 000⁶. De ces métis, 22 % seulement possédaient plus d'une moitié de sang indien, 28 % une moitié et 50 % – ce qu'il faut souligner – moins de la moitié de sang indien.

Si l'on examine la liste des tribus dressée en 1910, on constate que les Apaches Jicarilla venaient en tête, n'ayant aucun métis. Puis l'on trouvait les autres tribus du Sud-Ouest, n'en comptant presque pas (autres Apaches, Navajos, Pueblos, etc.). Venaient ensuite les Utes (95 % d'Indiens de pure ascendance), les Arapahos (92), les Païutes (92), les Cheyennes (89), les Pawnees (88), les Shoshonis (87), les Iroquois Oneida (86) et Onondaga (82). Plus loin se tenaient les Kiowas (74), les Sioux (70), les Kickapoos (69), les Pieds-Noirs (54), les Creeks (54). Au-dessous de la moyenne, on voyait les Choctaws (45), les Têtes-Plates (42), les Chippeways (35). Les tribus présentant le plus faible pourcentage de sang indien étaient les Cherokees (20), les Iroquois Mohawk (17). Les tribus de l'Est, comme les Hu-

⁶ Sans compter l'Alaska, où la proportion des métis était de 15 %.

rons, les Mohicans, les Croatans, ne comptaient plus guère que des métis.

Au Canada, la pureté de l'ascendance n'a pas fait l'objet d'une publication d'ensemble, mais on a lieu de croire qu'elle est analogue à celle des Etats-Unis.

Depuis 1910, on manque de données détaillées. En 1950, le Bureau américain des Affaires indiennes évaluait les autochtones de pure extraction à 242 000, soit le 60 %, alors qu'ils étaient 170 000 en 1910, y compris l'Alaska. En 1950 toujours, pour les Cinq Nations Civilisées de l'Oklahoma, on estimait à 17 670 les personnes de pure ascendance (sur 64 000), soit presque autant qu'en 1910. En revanche, les Pieds-Noirs de pure souche n'étaient plus que 1000 (sur 5000), les Menominees 82 seulement (et 700 à prédominance indienne) sur 3000.

En Californie, en 1928, sur 18 585 Indiens (sans compter ceux des missions) il y en avait 36 % de pure ascendance, alors que 21 % étaient des demi-sang.

De nos jours on peut penser, d'une façon très approximative, que la moitié des Peaux-Rouges sont de pure extraction ou du moins à prédominance indienne, soit quelque 400 000 pour les deux pays. Les Navajos qui, paraît-il, viennent d'atteindre la barre des 200 000, sont en grande majorité exempts de mélange de sang.

De ce qui précède il résulte – et c'est là l'important – que si le nombre des métis a fortement augmenté depuis 1910, le nombre des individus à pré-

dominance indienne a également augmenté. La forte natalité des Peaux-Rouges leur permet de compenser la constante déperdition démographique causée par les unions mixtes. D'un autre côté, beaucoup de sang-mêlé se détachent des tribus et « passent la ligne » pour se fondre dans la masse environnante. De la sorte, on peut espérer que la race rouge continuera à résister victorieusement au processus d'assimilation et saura préserver son identité, malgré les constantes pressions dont elle est l'objet.

Actuellement deux conceptions s'affrontent, dans ce domaine, outre-Atlantique. D'un côté, les sphères gouvernementales (surtout le parti républicain aux Etats-Unis) voient, à longue échéance, dans l'intégration des Indiens et leur fusion dans le milieu ambiant, la solution radicale et définitive du problème, y compris la suppression des réserves. Déjà, des éléments du public sont réticents à voir continuer l'assistance, dont les Indiens bénéficient en vertu de traités, à des personnes qui sont pratiquement devenues des Blancs, alors qu'eux-mêmes n'en bénéficient pas.

D'un autre côté, les milieux proches des Peaux-Rouges estiment qu'on ne peut considérer la question seulement sous l'angle de la race, comme on le fait pour les chevaux, mais qu'il faut tenir compte avant tout des valeurs sociales, linguistiques et morales. Pour eux, l'« indianité » se manifeste par l'attachement à une culture, une histoire, des coutu-



Tiré de : *With Pen and Camera at the Pan-American Exposition, Buffalo, N.Y. and Niagara Falls, 1901.*

mes communes. Ils soulignent qu'il y a, sur les réserves et en dehors, des sang-mêlé qui sont « plus Indiens que les Indiens », fermement et sentimentalement liés à la terre et au peuple qui les a vus naître, et désireux de poursuivre le mode de vie traditionnel propre à la tribu. On avance aussi que leur éloignement priverait les communautés indigènes de forces vives dont elles ont besoin.

Quelles sont les perspectives d'avenir? Nous ne nous hasarderons pas à vaticiner. Mais nous présumons qu'à défaut de nouvelles dispositions légales, l'évolution se poursuivra dans la même ligne que jusqu'ici. En effet, *les métis sont amenés, une fois ou l'autre, à choisir celle des deux races à laquelle ils se rattacheront.* Ainsi, les sang-mêlé enracinés dans le sol tribal et demeurés proches de la nature épouseront de préférence des personnes à l'ascendance indienne marquée et demeureront au sein de la petite patrie des hommes rouges. En revanche d'autres métis, moins attachés aux coutumes ancestrales, subiront l'attraction des cités modernes et du progrès matériel; ils choisiront vraisemblablement des conjoints d'origine européenne et gagneront la grande patrie des hommes blancs.

Les tribus nombreuses et compactes gardent leurs chances d'assurer la pérennité de leur existence. En revanche, les petites communautés, noyées dans la masse environnante et où le métissage est constant, auront de la peine à survivre.

En tout état de cause, ainsi que l'écrivait déjà le grand géographe Elisée Reclus au début de notre siècle, « on a représenté la race indienne sous la forme d'une femme assise à côté d'un tombeau; rien n'est plus faux; les Indiens veulent vivre et ils vivront! »

Tribus et familles linguistiques

Le classement des tribus en douze grandes familles linguistiques, adopté ci-après, est conforme aux conclusions récentes de la science. Pourtant, les spécialistes ne sont pas tous d'accord sur l'étendue

à leur donner. Ainsi, certains ne placent pas les Tunicaïns, ni les Yuchiains, parmi les Muskoghiens. De même, tous ne font pas figurer les Kiowains et les Tanoains parmi les Uto-Aztéquistes. D'autres ne rattachent pas aux Mosains les Kootenaiens, Wakashains et Chimakuiens.

D'un autre côté, des savants ont cru voir une certaine parenté entre quelques-unes des grandes familles linguistiques. Ainsi a-t-on relevé des affinités entre les Algonquistes et les Salishains, entre les Iroquistes et les Caddoains. Mais on a maintenant rejeté l'existence prétendue d'une superfamille qui grouperait les Hokains, Iroquistes, Siouxains et Muskoghiens.

Les études ne sont pas assez avancées quant à ces nouvelles parentés pour que nous puissions en tenir compte.

Nous avons cru devoir – tant bien que mal – franciser l'appellation anglo-saxonne des groupes linguistiques. Dans ce cadre, nous n'avons pas conservé la dénomination d'« Algonquistes » que les Français ont attribuée à la vaste famille qui tire son nom de l'une des tribus qui en font partie, ce qui prêtait à confusion.

Sont mentionnées, sur la Table ci-après, les principales tribus historiques, même lorsqu'elles ne comptent plus qu'un petit nombre d'individus (P.N.) ou, pour une quarantaine d'entre elles, qu'elles sont éteintes ou proches de l'être (+). Le nom usuel des tribus – *souligné* – figure, en règle générale, dans la colonne centrale. Les appellations synonymes ne sont fournies qu'à titre exceptionnel. Les noms des sous-tribus et bandes sont inscrits dans la colonne de droite lorsqu'elles revêtent une importance suffisante. Dans la colonne de gauche figurent les noms d'entités plus vastes, soit qu'elles répondent à une réalité politique (confédérations), soit qu'elles marquent une parenté linguistique soulignée par les ethnologues. Enfin, on trouvera, tout à droite, l'indication du ou des Etats de l'Union (des provinces pour le Canada) dans lesquels une tribu est principalement localisée, que ce soit sur une réserve (parfois mentionnée) ou en dehors de celle-ci.

I. ALGONQUINIENS (225 000)

1. Groupe du Nord

Algonquin (4500)	<i>Algonquins</i> , ppt dits	Québec	2 000
	<i>Nipissing</i>	Ontario	500
	<i>Temiscaming</i>		
	<i>Abitibi</i>		
Chippeway	<i>Chippeway</i> (Odjibway) incl. Saulteux	Minnesota	17 000
	Canada 44 000	N. Dakota	7 500
	Etats-Unis 42 000	Wisconsin	5 000
	86 000	Michigan	1 000
		Montana	600
	<i>Cree</i> (incl. Têtes-de-Boule [2700] et Maskegon)	Canada	60 000
	(60 000)	Montana	250
	<i>Ottawa</i> (8000)	Ontario	3 000
		Michigan	4 500
		Oklahoma	500

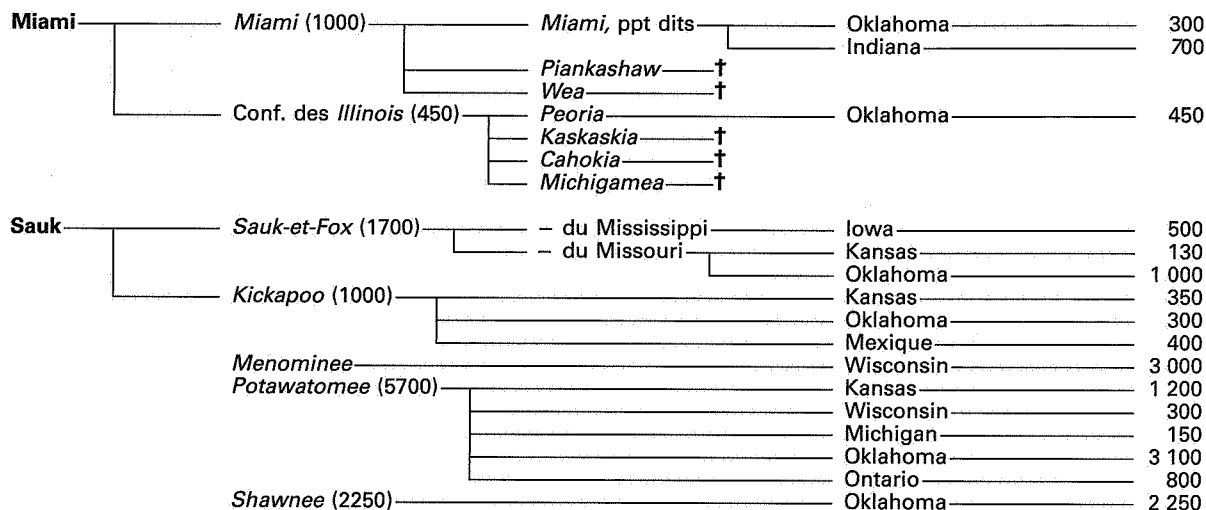
2. Groupe du Nord-Est

Abenaki	<i>Abenaki</i> ppt dits (Penobscot) (1400)	Maine	800
	incl. – Arosaguntacook, Norridgewock	Québec	600
	– Pennacook, Sokoki		
	<i>Malecite</i> (3400)	N. Brunswick & Québec	1 600
		Maine	1 800
	<i>Passamaquoddy</i>	Maine	1 000
	<i>Mic-Mac</i> (10 000)	Québec	2 000
		N. Brunswick	2 700
		N. Ecosse	4 700
		Ile Prince-Edouard	450
Montagnais (9000)	<i>Montagnais</i> , ppt dits	Québec	5 300
	<i>Bersiamite</i>	Québec	1 600
	<i>Papinachoïs</i>		
	<i>Nascapi</i>	Québec	300
	<i>Mistassin</i>	Québec	1 600
	<i>Beothuk</i> ¹	Terre-Neuve	†

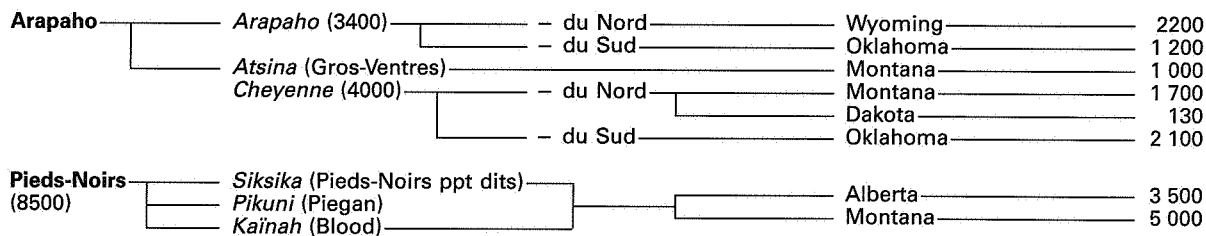
3. Groupe de l'Est

Conf. des Delawares (Lenape) (2200)	<i>Delaware</i> , ppt dits (Unami)		
	<i>Munsee</i> (Esopus, Hackensack, Manhattan, Wappinger)	Oklahoma	1 500
		Ontario	600
		Wisconsin	P.N.
Conf. des Powhatans (1700)	<i>Powhatan</i> , ppt dits		†
	<i>Pamunkey</i> (330)		
	<i>Chickahominy</i> (850)		
	<i>Mattaponi</i> (400)	Virginie	1 700
	<i>Rappahanoc</i> (100)		
	<i>Potomac</i>		†
	<i>Nansemond</i>		†
	<i>Croatan</i> (Hatteras) ²	Caroline du Nord	
	<i>Mohican</i> (Stockbridge)	Wisconsin	500
	<i>Mashpee</i>	Massachusetts	P.N.
	<i>Massachusetts</i>		†
	<i>Mohegan</i>	Connecticut	P.N.
	<i>Montauk</i> (Brotherton)	Wisconsin	P.N.
	<i>Nanticoke</i> (Conoy) ³	Maryland, Delaware, Virginie	
	<i>Narraganset</i>	Rhode Island	425
	<i>Niantic</i>	Rhode Island	P.N.
	<i>Nipmuck</i>		†
	<i>Pennacook</i>	New York	P.N.
	<i>Pequot</i>	Connecticut	900
	<i>Poosepatuck</i>	New York	P.N.
	<i>Shinnecock</i>	New York	300
	<i>Wampanoag</i> (Pokanoket)	Massachusetts	P.N.

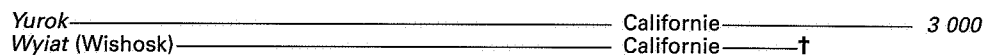
4. Groupe du Centre



5. Groupe des Plaines



6. Groupe de Californie



¹ Le rattachement des Beothuks aux Algonquiniens est fort probable, mais n'a pas été prouvé, faute de données.

^{2 et 3} La plupart des tribus de la côte atlantique sont réputées éteintes. Cependant, il subsiste quelques populations résiduelles de descendance mixte (Indiens, Blancs et Noirs) non officiellement reconnues comme indiennes, mais présentant des traits indubitablement indiens. Ainsi les Croatans sont 15 000, les Nanticoke 7000. Ils ont perdu leur identité, comme 6000 personnes de Nouvelle-Angleterre et d'autres groupes marginaux et composites du même genre (Melungeons, Brandywine People). Selon toute probabilité, ils se fondront dans la population ambiante, à plus ou moins longue échéance.

II. IROQUOISIENS (70 000)

Conf. des Iroquois (18 000)	Mohawk (7750)	Oka, Montréal	400
		Caughnawaga (Montréal)	2 200
		St Régis (New York et Québec)	1 550
		Deseronto (Ontario)	1 400
		Watha (Ontario)	150
		Six Nations Réserve (Ontario)	1 900
		Paul's Band (Alberta)	150
		Six Nations Réserve (Ontario)	200
		Tonawanda (New York)	600
		Cattaraugus (New York)	1 500
	Seneca (4000)	Alleghany (New York)	900
		Cornplanter R. (Pennsylvanie)	30
		Sénéca de Sandusky (Oklahoma)	875
		Bande près Oneida	90
		Oneidatown (Ontario)	780
	Oneida (3400)	Green Bay (Wisconsin)	2 000
		Syracuse (New York)	150
		Six Nations Réserve (Ontario)	385
		Syracuse (New York)	500
	Onondaga (875)	Six Nations Réserve (Ontario)	375
		Six Nations Réserve (Ontario)	1000
	Cayuga (1200)	Cattaraugus (New York)	200
		Niagara Falls (New York)	400
	Tuscarora (800)	Six Nations Réserve (Ontario)	400
Hurons (470)	Hurons (Wyandot)	Oklahoma	120
		Québec	350
	Tionontati (Peuple du Tabac)		
	Neutrals (Attiwendaronk) †		
	Erié (Peuple du Chat) †		
	Conestoga (Susquehannock) †		
	Nottaway †		
	Cherokee (50 000)	Oklahoma	47 000
		Caroline du Nord	3 725

III. MUSKOGHIENS (50 000)

Creek	Creek (Muskogee)	Oklahoma	16 640
		Koasati (500)	150
		Louisiane	200
		Texas	120
		Oklahoma	175
		Louisiane	111
	Alabama (500)	Texas	187
		Wetumpka †	
		Hitchiti †	
		Yamassee †	
	Seminole (4000)	Appalache †	
		Seminole (3000)	2 500
		Floride	800
		Texas	200
Choctaw	Choctaw (21 450)	Floride	450
		Oklahoma	19 000
		Mississippi	2 320
	Chickasaw	Louisiane	130
		Oklahoma	5 350
		Natchez †	
		Cusabo †	
Timucuains	(Timucua) †		
Calusains	(Calusa) †		
Tunicains	Tunica	Louisiane	128
Yuchiains	Yuchi	Oklahoma	1 216
		Oregon	

IV. SIOUXAINS (70 000)

1. Groupe du Nord : Dakota (Sioux) *

Santee (8400)	<i>Mdewekanton</i>	Minnesota	656
	<i>Wahpekute</i>	S. Dakota (Sisseton Reserve)	3 600
	<i>Wahpeton</i>	N. Dakota (Fort Totten)	900
	<i>Sisseton</i>	Nebraska	1 800
		Manitoba	2 503
Yankton (8000)	<i>Yankton</i>	N. et S. Dakota (Standing Rock)	4 000
	<i>Yanktonai (Pabaska)</i>	N. Dakota (Fort Totten)	400
		S. Dakota (Lower Brûlé & Cow Creek)	2 500
		S. Dakota (Yankton Reserve)	1 250
Titon (27 000)	<i>Brûlés (Sichangu)</i>	Montana	1 300
	<i>Oglala</i>	S. Dakota (Pine Ridge)	11 000
	<i>Sans-Arcs (Itazipcho)</i>	S. Dakota (Rosebud)	9 000
	<i>Sihhasapa (Pieds-Noirs)</i>	S. Dakota (Cheyenne Reserve)	4 500
	<i>Minniconjou</i>	N. et S. Dakota (Standing Rock)	500
	<i>Two Kettle (Oehnompa)</i>	Saskatchewan	735
	<i>Hunkpapa</i>		
(4600)	<i>Assiniboins (Stoney)</i>	Montana (Fort Belknap)	1 232
		Montana (Fort Peck)	1 400
		Alberta	3 110
		Saskatchewan	

NOTE : Les trois premières entités (Santee, Yankton et Titon) constituent la Confédération des Dakotas, ou Sioux. Les Assiniboins n'en font pas partie. Ne possédant pas la lettre D, les Titons s'intitulent Lakota et les Assiniboins Nakota.

2. Groupe du Mississippi supérieur

<i>Hidatsa</i> (Minetaree, Gros-Ventres)	N. Dakota	849
<i>Absaroka</i> (Crow)	Montana	3 416
<i>Mandan</i>	N. Dakota	384

3. Groupe du Mississippi inférieur

Chiwere	<i>Winnebago</i> (2900)	Wisconsin	1 547
		Nebraska	1 365
	<i>Iowa</i> (720)	Kansas	600
		Nebraska	120
	<i>Oto</i>	Oklahoma	950
Dhegiha	<i>Omaha</i>	Nebraska	1 824
	<i>Ponca</i> (1351)	Oklahoma	950
		Nebraska	401
	<i>Osage</i>	Oklahoma	4 972
	<i>Kansa (Kaw)</i>	Oklahoma	580
	<i>Quapaw</i>	Oklahoma	625

4. Groupe de l'Est

Biloxi	<i>Biloxi</i>	†	
	<i>Paskagula</i>	†	
	<i>Ofo</i>	†	
Monacan	<i>Monaca</i>	†	
	<i>Tutelo</i>	†	
		<i>Tutelo</i>	†
		<i>Saponi</i>	†
		<i>Occaneechi</i>	†
	Conf. des Manahoac	†	
	<i>Catawba</i>	Caroline du Sud	300
	<i>Sara</i>	†	

V. ATHAPASCAINS (270 000)

1. Groupe Déné (Tinneh) (7500)

A. Sous-groupe du Nord

Khotana	Kaiyuhkhotana (Koyukon)	Alaska	2 500
	Knaiakhotana		
	Unokhotana		
	Ahtena	Alaska	500
	Tutchone	Yukon	1 100
	Tanaïna	Yukon	530
	Han		265
	Ingalik	Alaska	530
	Kolchan		135
	Kutchin (Loucheux) (2000) 7 sous-tribus	Alaska	755
		Canada (Yukon, Territoires Nord-Ouest)	1 150

B. Sous-groupe de l'Est

Chippewyan (5200)	Chippewyan (Thilanotine) ppt dits	Saskatchewan	2 227
	Athabasca		
	Etheneldi (Mangeurs de Caribou)	Alberta	1 025
		Territoires Nord-Ouest	855
		Manitoba	617
	Tatsanottine (Couteaux-Jaunes)	Territoires Nord-Ouest	466
Esclaves (6300)	Etchareottine (Esclaves)	Territoires Nord-Ouest	2 420
		Alberta	1 262
		Colombie britannique	287
	Thlingchadinneh (Côtes-de-Chien)	Territoires Nord-Ouest	1 700
	Kawchodinnéh (Peaux-de-Lièvres)	Territoires Nord-Ouest	679

C. Sous-groupe de l'Ouest

Sikani (1800)	Sikani, ppt dits	Colombie britannique	500
	Tsattine (Castors)	Alberta	468
		Colombie britannique	444
	Sarcee	Alberta	404
Takulli (Carriers)	Babine	Colombie britannique	5 765
	Nascotin et 6 autres bandes		
Nahane (1700)	Tahltan	Colombie britannique	793
	Kaska	Colombie britannique	500
	Etchaottine et 4 autres bandes		
Chilcotin		Colombie britannique	1 700

2. Groupe des Côtes Sud

	Applegate	Oregon	
	Tolowa	Oregon	150
	Chetco		
	Tututni	Oregon	140
	Shastacosta	Oregon	P.N.
	Galice Creek		42
	Umpqua		118
Hupa (1000)	Hupa, ppt dits	Californie	1 000
	Wilkut (Redwood)		
Kuneste (800)	Kai-Pomo	Californie	50
	Wailaki	Californie	800
	Mattole		
	Bear River		P.N.

3. Groupe du Sud-Ouest

Apache (22 000)	Querechos	Mescalero	Nouveau-Mexique	2 400
		Jicarilla	Nouveau-Mexique	2 300
		Faraones		
		Llaneros		
		Lipan		†
	Chiricahua	Chiricahua, ppt dits		
		Warm Springs		
		Gileños		
		Mimbrenños		
	Coyoteros	San Carlos	San Carlos, ppt dits	
		Pinal		
		Arivaipa		
		White Mountains		
		Cibicu		
		Tonto		
	Navajo (Diné)	Arizona		
		Nouveau-Mexique		
				200 000 (nombre actuel)
	Kiowa-Apache	Utah		
				800

4. Groupe kolushain

Thlingit (Koloche) (4500)	Auk	Alaska	267
	Chilkat	Alaska	690
	Henrya	Alaska	214
	Hunu	Alaska	625
	Hutsnuwu	Alaska	536
	Kake	Alaska	322
	Kuyu	Alaska	29
	Sitka	Alaska	608
	Stikine	Alaska	189
	Taku	Alaska	142
	Tongas	Alaska	184
	Yakutat	Alaska	304
	Tagish	Colombie britannique	482

5. Groupe haïdain

Haïda (2000)	Haïda	Colombie britannique	1 315
		Oregon	P.N.
	Kaigani	Alaska	588

6. Groupe tsimshiaïn

Tsimshian (9000)	Tsimshian (3500)	Colombie britannique	2 706
		Alaska	845
		Oregon	50
	Kitskan	Colombie britannique	2 313
	Niska	Colombie britannique	2 145

VI. UTO-AZTECAINS (52 000)

1. Groupe shoshonien

A. Sous-groupe Shoshoni-Comanche

Shoshoni (4450)	— du Nord	Wyoming	1 437
		Idaho	1 666
	— du Sud	Nevada	1 031
		Californie	184
		Utah	132
Comanche	Penateka		
	Quahadi		
	Nokoni		
	Yamparika	Oklahoma	2 700

1. Groupe shoshonien (suite)

B. Sous-groupe du Plateau

Ute (2430)	Uncompahgre	Utah	1 472
	White River		
	Uinta		
	Winimuche		
	Capote		
	Moache	Colorado	958
Païute (4900)	Païute, ppt dits	Nevada	2 781
	Paviotso	Californie	1 388
	Snake	Oregon	356
	Mono (277)	Utah	138
	Panamint	Idaho	127
		Arizona	100
	Gosiute	Utah	244
	Bannock	Idaho	338
	Chemehuevi (355)	Californie	260
		Nevada	60
		Arizona	35
	Kawaiisu (Kitanemuk)	Californie	P.N.

C. Sous-groupe de Californie (Missions)

Kawia (Cahuilla)	Californie	1 630
Luiseno	Californie	1 750
Serrano	Californie	150
Cupeño	Californie	150
Tubatulabal (Kern River)	Californie	50

D. Sous-groupe Hopi (Pueblos de l'Arizona)

Hopi	Walpi	Arizona	5 000
	Sichomovi		
	Mishongnovi		
	Shipaulovi		
	Shongopovi		
	Oraibi		

2. Groupe kiowain

Kiowa	Oklahoma	2 800
-------	----------	-------

3. Groupe pimain (12 300)

Pima	Arizona	5 577
Papago	Arizona	6 174
Yaqui	Arizona	500
Mayo	Arizona	P.N.

4. Groupe tanoain (12 000)
(Pueblos du Nouveau-Mexique)

Tiwa	— du Nord	Taos	1 623
		Picuris	183
	— du Sud	Isleta	2 527
		Sandia	265
		Isleta del Sur (Tigua, Texas)	167
Tewa	San Juan	1 721	
	Santa Clara	1 204	
	San Ildefonso	413	
	Nambé	356	
	Pojoaque	104	
	Tesuque	281	
	Tano (Tewa-Village, Arizona)	625	
Towa	Jemez	†	1 940
	Pecos		

VII. MOSAINS (40 000)

1. Groupe salishain

A. Sous-groupe de l'Intérieur

Salish (4000)	Têtes-Plates (Flathead, Salish)	Montana	800
	Spokane	Washington	
		Montana	926
		Idaho	
	Kalispel (Pends d'Oreille)	Montana	386
		Washington	157
Okinagan (2800)	Okinagan (1800) ppt dits	Washington	272
		Colombie britannique	1 503
	Sanpoil (Nespelem)	Washington	286
	Colville	Washington	785
	Senijextee (Lakes)	Washington	
Sinkiusse (600)	Sinkiusse , ppt dits	Washington	521
	Pisquow	Washington	52
	Methow	Washington	14
	Cœurs d'Alène (Skitswish)	Idaho	900
	Lilloet	Colombie britannique	2 374
	Ntlakyapamuk (Ind. Thompson)	Colombie britannique	2 647
	Shuswap	Colombie britannique	1 040

B. Sous-groupe de la Côte

	Bella Coola	Colombie britannique	575
Comox	Comox , ppt dits	Colombie britannique	800
	Puntlatsh	Colombie britannique	
Twana	Twana	Washington	P.N.
	Skokomish	Washington	230
Tillamook	Tillamook (Nestucca)	Oregon	P.N.
	Siletz	Oregon	
Cowichains Col. brit. 5652 Washingt. P.N.	Clemclemalats	Colombie britannique	112
	Nanaimo	Colombie britannique	158
	Penalakut	Colombie britannique	138
	Quamichan	Colombie britannique	245
	Chehalis	Colombie britannique	117
	Chilliwak	Colombie britannique	330
	Kwantlen	Colombie britannique	125
Squamish (1500)	Squamish , ppt dits	Colombie britannique	1 167
		Washington	307
	Nooksak	Washington	85
Songish (3000)	Songish , ppt dits	Colombie britannique	1 040
		Washington	P.N.
	Clallam	Washington	398
	Lummi	Washington	780
	Samish	Washington	P.N.
	Sanetsh	Colombie britannique	447
	Semiamu	Colombie britannique	282
		Washington	P.N.
	Sooke	Colombie britannique	P.N.
Nisqually (1700)	Nisqually , ppt dits	Washington	200
	Dwamish	Washington	P.N.
	Muckleshoot	Washington	385
	Puyallup	Washington	300
	Skagit	Washington	56
	Snoqualmu	Washington	93
	Squaxon	Washington	93
	Snohomish	Washington	500
Chehalis (1365)	Chehalis , ppt dits	Washington	215
	Humtulpis	Washington	100
	Satsop	Washington	
	Cowlitz	Washington	105
	Quinalt	Washington	950
	Quaitso	Washington	

2. Groupe Kooteniain

<i>Kootenai</i> (1500)	Colombie britannique	550
	Idaho	103
	Montana	800

3. Groupe wakashain

Kwakiutl (Col. brit.) (4600)	<i>Kwakiutl</i> (2600)	<i>Kwakiutl</i> , ppt dits <i>Koskimo</i> <i>Nawiti</i> <i>Nimkish</i> <i>Tsawatenok</i>	
	<i>Haisla</i> (768)	<i>Kitimat</i> <i>Kitlope</i>	
	<i>Heilstuk</i> (1200)	<i>Bella-Bella</i> <i>China Hat</i> <i>Wikeno</i>	
	<i>Nootka</i> (3150)	Colombie britannique	3 135
		Washington	P.N.
	<i>Makah</i>	Washington	432

4. Groupe chimakuain

Quileute (370)	<i>Quileute</i> , ppt dits	Washington	310
	<i>Hoh</i>	Washington	60

VIII. PENUTIANS (16 000)**1. Groupe pénutiain, ppt dit (Californie)**

	<i>Maidu</i>	1 000
Wintun (900)	<i>Wintun</i> , ppt dits	
	<i>Nomelaki</i>	P.N.
	<i>Patwin</i>	P.N.
Yokuts (500)	<i>Yokuts</i> , ppt dits	
	<i>Chukchansi</i> et 3 autres bandes	P.N.
Miwok (1000)	<i>Miwok</i> , ppt dits	
	<i>Marin</i>	P.N.
	<i>Costanoan</i> (8 bandes)	250

2. Groupe walaïtpuain (400)

<i>Cayuse</i>	Oregon	384
<i>Molala</i>	Oregon	31

3. Groupe chinookain (1000)

<i>Chinook</i>	Washington	177
	Oregon	125
<i>Cascades</i>		
<i>Clackamas</i>	Oregon	89
<i>Clatsop</i>	Washington	P.N.
<i>Wasco</i>	Oregon	260
<i>Wishram</i>	Washington	274
<i>Cathlamet</i>	Washington	P.N.

4. Groupe lutuamiain (1300)

<i>Klamath</i>	Oregon	937
<i>Modoc</i>	Oregon	334
	Oklahoma	50

5. Groupe sahaptiaïn (10 000)

Nez-Percés	Idaho	2 400
	Washington	P.N.
Yakima	Washington	5 500
	Oregon	
Umatilla	Oregon	123
	Washington	85
Klikitat	Washington	405
Palouse	Washington	82
Topinish	Washington	47
Wallawalla	Oregon	623
Tenino (Warm Springs)	Oregon	544

IX. HOKAINS (10 000)

1. Groupe hokain, ppt dit

Pomo (1000)	Pomo, ppt dits		
	Clean Lake		
	Little Lake		
	Lower Lake		
	Gynomehro	Californie	P.N.
Shasta (1200)	Shasta, ppt dits		
	Chimariko	Californie	P.N.
	Atsugewi (Hat Creek)		
	Achomawi (Pit River)	Californie & Oregon	1 000
Yukian	Yuki		
	Huchnom	Californie	P.N.
	Wappo		
	Karow	Californie	775
	Yana	Californie	P.N.
	Washo	Nevada	541
		Californie	250
	Chumash	Californie	P.N.
Yakonan	Coos		
	Siuslaw		
	Yakima	Oregon	120
	Alsea		
	Kalapuya	Oregon & Washington	45

2. Groupe yumain (5000)

Yuma	Arizona & Californie	980
Mohave	Arizona	800
	Californie	400
Maricopa	Arizona	400
Cocopah	Arizona	300
Diegueño (Ipai-Tipai)	Californie	1 300
Pai-Pai	Californie	
Havasupai	Arizona	200
Walapai	Arizona	500
Yavapai (Mohave-Apache)	Arizona	50

3. Groupe coahuiltecain

Karankawa	Texas	†
Tonkawa	Oklahoma	50
Attacapa		P.N.

X. CADDOAINS (4000)

Conf. Caddo (1265)	<i>Kadohadacho</i> (Caddo)	Oklahoma	716
	<i>Hasinai</i> (Hainai)	Oklahoma	100
	<i>Anadarko</i>	Oklahoma	449
Conf. Pawnee	<i>Chaui</i> (Grands-Pawnees)	Oklahoma	1 260
	<i>Skidi</i>		
	<i>Pitahauerat</i>		
	<i>Kitkehohki</i>		
Conf. Wichita (682)	<i>Wichita</i>	Oklahoma	242
	<i>Tawakoni</i>	Oklahoma	190
	<i>Waco</i>	Oklahoma	60
	<i>Kichai</i>	Oklahoma	190
	<i>Arikara</i>	Dakota du Nord	759

XI. KERESAINS (Pueblos) (14 000)

Keras	<i>Acoma</i>	Nouveau-Mexique	3 000
	<i>Laguna</i>	Nouveau-Mexique	5 400
	<i>Cochiti</i>	Nouveau-Mexique	800
	<i>Zia</i>	Nouveau-Mexique	500
	<i>Santa Ana</i>	Nouveau-Mexique	500
	<i>San Felipe</i>	Nouveau-Mexique	1 800
	<i>Santo Domingo</i>	Nouveau-Mexique	2 000

XII. ZUNIENS (2500) (Pueblos)

<i>Zuñi</i>	Nouveau-Mexique	2 443
-------------	-----------------	-------